

de 19,922, tandis que, en 1891, le nombre a atteint 26,609. En 1881, les salaires payés aux ouvriers de ces manufactures se montaient à \$3,866,011, et, en 1891, ils s'élevaient à \$5,936,021, tandis que la valeur des produits s'est accrue de \$18,512,058, qu'elle était, en 1881, à \$23,685,636, en 1891.

Pour ce qui regarde le revenu et la dépense, sur lesquels notre attention est ensuite appelée dans le discours du trône, en 1891-92, les recettes portées au compte du fonds consolidé se sont montées à \$36,921,871, et les dépenses, à \$36,765,894, ce qui laisse un surplus de \$155,977. Le montant de ce surplus, M. l'Orateur démontre que les finances du pays ont été administrées avec soin; il fait voir que l'on a pu faire face aux dépenses, et que l'on a fait payer au peuple seulement ce qui était nécessaire pour l'exécution de nos travaux publics. Mais l'on pourra, d'une manière plus satisfaisante, faire face aux obligations de l'année 1891 au moyen des revenus de 1892, puisque, d'après mes renseignements, les recettes du compte du fonds consolidé des six mois qui expirent le 31 décembre 1892, se montent à \$18,559,024, contre une dépense de \$13,842,497.

La situation financière, durant l'année qui vient de s'écouler, fait donc voir que ce pays a progressé incontestablement, et même d'une manière remarquable.

Notre attention est de plus attirée sur l'admirable administration des chemins de fer du gouvernement. Au lieu d'accuser comme d'ordinaire un déficit de près d'un demi-million de piastres, on me dit que le déficit sera seulement de \$7,000; mais bien que ce déficit ait été ainsi diminué, j'espère que cette diminution n'a pas été opérée aux dépens de l'efficacité du service. J'espère aussi que l'on continuera à tenir compte de ce grand fait que le lien de la confédération entre les provinces maritimes et les provinces de l'ouest est le chemin de fer Intercolonial. La construction et l'entretien de cette voie ferrée ont été l'une des principales conditions de notre entrée dans la confédération, et cesserait un jour malheureux, que celui où nous verrions détruire l'efficacité de ce service, où nous verrions diminuer cette efficacité en quoi que ce soit. Mais cette diminution n'a pas eu lieu, et le ministre des chemins de fer mérite les plus grands éloges, de la part de la chambre et du pays, pour la manière dont ce service a été administré durant la dernière année.

Le sujet qui est ensuite mentionné dans le discours du trône est l'immigration au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest. On nous dit qu'un mouvement très important d'immigration s'est fait sentir dernièrement dans cette région. On ne saurait nier que la rébellion du Nord-Ouest ait retardé considérablement l'établissement de cette partie du pays; mais nous pouvons maintenant compter sur une immigration plus considérable, et l'on me dit que le nombre des inscriptions de *homestead* a été, l'année dernière, de 50 pour 100 de plus que durant l'année précédente, et plus fort que dans toute autre année antérieure. Il y a à ce sujet un autre point sur lequel je m'arrêterai. Les statisticiens des Etats-Unis nous disent que le surplus du blé produit dans ces Etats est maintenant de 150,000,000 de boisseaux, environ, par année; mais que la consommation locale diminue annuellement ce surplus de 12,000,000 de boisseaux, environ, de sorte que, dans une quinzaine d'années, tout au plus, la consommation locale des Etats-Unis égalera

leur production de blé. Lorsque ce jour arrivera, une ère brillante s'ouvrira devant le grand Nord-Ouest-canadien, qui deviendra alors le plus grand producteur de blé du monde.

La question mentionnée ensuite dans le discours du trône est la suivante :

Des mesures ont été prises pour exécuter les arrangements conclus avec les Etats-Unis dans le but de régler la question des frontières de l'Alaska, celle de la ligne frontière de la Baie de Passamaquoddy, et pour empêcher la pêche destructive du poisson et en augmenter la propagation.

Comme l'a dit, l'année dernière, l'honorable député qui a proposé l'adresse en réponse au discours du trône, au gouvernement revient le mérite d'avoir saisi cette question dans l'œuf, avant que des intérêts importants se soient groupés autour d'elles et ne l'aient rendue difficile à régler. Nous devons être satisfaits et il nous appartient d'exprimer notre satisfaction de ce qu'une convention de ce genre a été conclue.

On nous apprend également que la conférence avec Terre-neuve a été satisfaisante et, comme, parfois, à quelque chose malheur est bon, j'espère que les difficultés qui ont surgi entre Terre-neuve et la confédération canadienne relativement au traité Bond et à l'admission de la boîte, serviront à amener l'annexion de cette colonie à la confédération canadienne. Nous réaliserons alors, dans l'Amérique du Nord, l'empire rêvé par Edmund Burke, un empire composé de provinces jusque là séparées par les délimitations et les barrières naturelles et unies désormais par des liens sociaux et moraux.

Relativement aux droits de péage sur les canaux, on nous dit qu'un désaccord a surgi entre les autorités des Etats-Unis et le gouvernement canadien. Dans le traité de Washington, le traité de 1871 l'Angleterre ne mentionnait en rien le droit pour les navires américains de traverser nos canaux sans payer de droits. L'Angleterre se bornait à déclarer qu'elle s'efforcera d'obtenir ultérieurement le consentement du Canada à cet arrangement, mais le Canada ni la mère-patrie n'étaient liés à rien de tel par le traité. Mais, en 1885, les Américains nous enlevèrent les privilèges d'entrepôt qui nous avaient été concédés, et cela, longtemps avant que les concessions qui leur étaient faites sur nos canaux leur fussent enlevées. Nous leur disons aujourd'hui : "Rétablissez les privilèges que vous nous avez enlevés, avant de demander que nous rétablissions en votre faveur les privilèges que nous vous avons subéquemment enlevés." Nous ne recherchons aucunement une chicane avec le grand pays situé au midi du nôtre; nous sommes de la même race, et qu'on me permette d'exprimer l'espoir que "l'amitié entre nous puisse fleurir comme la rose et que la paix continue à porter sa couronne d'épis de blé."

Les projets de loi annoncés par le gouvernement paraissent être très importants. Il s'agit d'abord d'améliorer l'acte du cens électoral de façon à en diminuer les frais, et j'exprimerai ici l'espoir justifié par le courant de l'opinion et par la tendance générale de cette dernière, que le jour n'est pas éloigné où le suffrage de résidence sera établi dans ce pays. Je n'exprime ici que mon opinion personnelle, mais, comme tout citoyen âgé de plus de vingt-un ans est tenu de sauvegarder les institutions du pays en temps de paix, et comme, en temps de guerre, y eût-il invasion ou lutte fratricide, tous doivent